Association Genevoise des
Assistantes et Assistants Médicaux
Ch. des Vidollets 39 E - 1214 Vernier

CHARTE AGAM

Engagement – Professionnalisme – Évolution - Reconnaissance

L'AGAM rassemble les assistant·e·s médicaux·ales, soutient leur développement professionnel, contribue à la reconnaissance du métier et accompagne son évolution



Nous promouvons la solidarité professionnelle

L'AGAM encourage les échanges, l'entraide et le partage d'expériences entre professionnels·le·s



Nous défendons la profession avec responsabilité

L'AGAM agit pour la reconnaissance du métier et pour des conditions d'exercice en adéquation avec les responsabilités assumées



Nous agissons avec professionnalisme et éthique

L'AGAM promeut des pratiques fondées sur la rigueur, le respect, la discrétion et le sens des responsabilités



Nous soutenons la formation et le développement des compétences

L'AGAM considère la formation initiale, la formation continue et l'évolution professionnelle comme des leviers essentiels de qualité et d'attractivité du métier



Nous contribuons à la valorisation du métier

L'AGAM œuvre à mieux faire connaître la richesse et l'utilité du métier auprès de la relève, des partenaires et du public



Nous favorisons la collaboration et l'amélioration continue

L'AGAM encourage le dialogue, la coopération et une dynamique d'amélioration continue de la profession